

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 janvier 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2020

2020 DFA 60 - DRH Budget primitif emplois 2021 - Créations et mouvements d'emplois au titre de 2021. Fixation du stock réglementaire des emplois.

M. Antoine GUILLOU, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 34 et 118 ;

Vu la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain ;

Vu l'ordonnance n° 2018-75 du 8 février 2018 complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la Ville de Paris, notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu les délibérations emplois des budgets suivants : 2014 DF – DRH 1024 des 7 et 8 juillet 2014 ; 2014 DFA-DRH 27 des 15 et 16 décembre 2014 ; 2015 DFA-DRH 78 des 29 et 30 juin 2015 ; 2015 DFA-DRH 129 des 14, 15 et 16 décembre 2015 ; 2016 DFA-DRH 72 des 13, 14 et 15 juin 2016 ; 2016 DFA-DRH 142 et 2016 DFA-DRH 53 G

des 12, 13 et 14 décembre 2016 ; 2017 DFA-DRH 47 des 6, 7 et 8 juin 2017 ; 2017 DFA-DRH 90 des 11, 12 et 13 décembre 2017 ; 2018 DFA-DRH 25 et 2018 DFA-DRH 10 G des 4, 5 et 6 juin 2018 ; 2018 DFA-DRH 73 M et 2018 DFA-DRH 23 G des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018 ; 2019 DFA-DRH 43 des 8, 9 et 10 juillet 2019 ; 2019 DFA-DRH 112 des 9, 10 et 11 décembre 2019 ; 2020 DFA 26 DRH des 23 et 24 juillet 2020 ;

Vu le décret n° 2010-1767 du 30 décembre 2010 portant dispositions relatives aux emplois de directeur général des services et directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris ;

Vu le décret n° 2014-501 du 16 mai 2014 modifié, portant conditions de nomination et d'avancement dans les emplois fonctionnels de direction de la Ville de Paris ;

Vu le décret n° 2007-1444 du 8 octobre 2007 modifié, portant statut particulier des administrateurs de la Ville de Paris ;

Vu le décret n° 2007-767 du 9 mai 2007, portant statut particulier du corps des attachés d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2005 DRH 42-1° des 12, 13 et 14 décembre 2005, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi d'assistant d'exploitation de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 1054-7° du 8 juillet 1991, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi de chef d'exploitation de la Ville de Paris ;

Vu la délibération DRH 2008-17-1° des 7 et 8 juillet 2008 modifiée, portant dispositions applicables à l'emploi de chef de service administratif d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 65 des 11 et 12 juillet 2011 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi de chef de service intérieur et chargé de coordination de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2006 DRH 31-1° des 10 et 11 juillet 2006 modifiée, portant dispositions statutaires relatives aux emplois de directeur de projet de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2010 DRH 15-1° des 5 et 6 juillet 2010 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi d'expert de haut niveau de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2006 DRH 68-1° des 11, 12 et 13 décembre 2006 modifiée, portant statut particulier applicable à l'emploi d'ingénieur chef d'arrondissement ;

Vu la délibération D 2086-2° du 14 décembre 1987, fixant les règles applicables au directeur général de l'inspection générale, aux inspecteurs généraux et aux inspecteurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2010 DRH 37-1° des 5 et 6 juillet 2010 modifiée, portant dispositions statutaires relatives aux emplois de médecin d'encadrement territorial et de responsable de projet dans le domaine de la santé ;

Vu la délibération 2014 DRH 1056 des 15, 16 et 17 décembre 2014 portant dispositions statutaires relatives à l'emploi de référent prévention et communication des établissements de la petite enfance ;

Vu la délibération 2006 DRH 36-1° des 10 et 11 juillet 2006 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des architectes-voyers d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2018 DRH 38 du 11 juillet 2018 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des assistants socio-éducatifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération D 7-1° du 24 janvier 1994 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des bibliothécaires d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2016 DRH 12 des 15, 16 et 17 février 2016 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des cadres de santé paramédicaux d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2004 DRH 40-1° des 18 et 19 octobre 2004 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des chargés d'études documentaires d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2020 DRH 9 du 10 février 2020 portant statut particulier applicable au corps des chefs de tranquillité publique et de sécurité ;

Vu la délibération 2003 DRH 38-1° des 15 et 16 décembre 2003 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2016 DRH 40 des 13, 14 et 15 juin 2016 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des conseillers socio-éducatifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2014 DRH 1005 des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014 portant statut particulier applicable au corps des conservateurs du patrimoine de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 1634-1° du 19 octobre 1992 modifiée, portant statut particulier applicable aux corps des conservateurs et des conservateurs généraux des bibliothèques de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 209-1° du 13 février 1995 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des directeurs des conservatoires de Paris ;

Vu la délibération 2018 DRH 40 du 11 juillet 2018 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des éducateurs de jeunes enfants d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 25 des 28, 29 et 30 mars 2011 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des infirmiers de catégorie A de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2018 DRH 7 du 14 mai 2018 portant statut particulier applicable au corps des ingénieurs cadres supérieurs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2018 DRH 6 du 14 mai 2018 modifiée, portant statut particulier applicable aux ingénieurs et architectes d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2014 DRH 1013 des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des médecins de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2018 DRH 36 du 20 novembre 2018 portant statut particulier applicable au corps des personnels paramédicaux et médico-techniques de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 2143-1° des 10 et 11 décembre 1990 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des professeurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 154-1° du 13 février 1995 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des professeurs des conservatoires de Paris ;

Vu la délibération 2018 DRH 30 du 11 juillet 2018 portant statut particulier applicable au corps des psychologues d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2016 DRH 45 des 13, 14 et 15 juin 2016 portant statut particulier applicable au corps des puéricultrices d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2018 DRH 32 du 11 juillet 2018 portant statut particulier applicable au corps des sages-femmes de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2013 DRH 60 des 8, 9 et 10 juillet 2013 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des animatrices et animateurs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2012 DRH 12 des 19 et 20 mars 2012, portant statut particulier applicable au corps des assistants spécialisés d'enseignement artistique de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2011 DRH 98 des 12, 13 et 14 décembre 2011 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2017 DRH 45 du 3 octobre 2017 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des contrôleurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2011 DRH 59 des 11 et 12 juillet 2011 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des éducateurs des activités physiques et sportives de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 109-1° des 17, 18 et 19 décembre 2007 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des infirmières et infirmiers d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération D 1225-1° du 14 octobre 1996 modifiée, portant statut particulier applicable aux mécaniciens en prothèse dentaire de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 110-1° des 17, 18 et 19 décembre 2007 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des personnels de maîtrise d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 94 des 12, 13 et 14 décembre 2011 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des personnels paramédicaux et médicotechniques d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 21 des 28, 29 et 30 mars 2011 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des secrétaires administratifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2015 DRH 69 des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015, portant statut particulier applicable au corps des secrétaires médicaux et sociaux d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2012 DRH 24 des 19 et 20 mars 2012 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des techniciens de tranquillité publique et de surveillance de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2011 DRH 61 des 11 et 12 juillet 2011 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des techniciens des services opérationnels de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2012 DRH 14 des 19 et 20 mars 2012 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2007 DRH 15 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des adjoints administratifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération D 1647 du 28 novembre 1983 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des adjoints administratifs des bibliothèques de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 28 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant statut particulier applicable au corps des adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2007 DRH 27 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 16 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2007 DRH 43 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 2018 DRH 43 du 11 juillet 2018 portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement ;

Vu la délibération 2007 DRH 40 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents d'accueil et de surveillance de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 29 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents de logistique générale d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2017 DRH 43 du 3 octobre 2017 portant disposition statutaires applicables au corps des agents de surveillance de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 26 des 16 et 17 juillet 2017 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents spécialisés des écoles maternelles de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 42 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents techniques de la petite enfance ;

Vu la délibération 2007 DRH 68 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents techniques des écoles ;

Vu la délibération 2007 DRH 25 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des auxiliaires de puériculture et de soins de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D. 325-1 du 25 mars 1991 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des conducteurs d'automobile de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D. 481 du 22 mai 1978 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des éboueurs ;

Vu la délibération D. 9 du 22 janvier 1979 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des égoutiers et autres personnels des réseaux souterrains ;

Vu la délibération D. 603 du 19 mai 1980 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des fossoyeurs ;

Vu la délibération 1999 DRH 33 des 12 et 13 juillet 1999 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2017 DRH 44 du 3 octobre 2017 portant statut particulier applicable au corps des préposés de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2019 DRH 42 des 8, 9 et 10 juillet 2019 fixant les modalités de recrutement et de rémunération des agents contractuels sur des emplois de catégorie A ;

Vu les délibérations D. 1551-1, 1551-2 et 1551-3 du 27 octobre 1981 modifiées fixant l'échelonnement indiciaire, les dispositions particulières et la liste des diplômes ouvrant l'accès aux emplois d'agent technique contractuel ;

Vu la délibération 2001 DRH 20 des 23 et 24 avril 2001 modifiée, relative à la création de 2 emplois de contractuel pour un agent chargé de la communication de la Ville de Paris et de son adjoint ;

Vu la délibération 1998 DRH 80 du 15 décembre 1998 modifiée, relative aux conditions d'emploi des collaborateurs de cabinet ;

Vu la délibération 2002 DRH 51 des 8 et 9 juillet 2002 modifiée, relative aux conditions d'emploi des collaborateurs et collaboratrices de maire d'arrondissement ;

Vu la délibération 2005 DRH 36 des 26 et 27 septembre 2005 modifiée, relative à l'emploi de délégué(e) au cinéma de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2012 DRH 54 – DJS 393 des 9 et 10 juillet 2012 portant création d'emplois permanents de référents jeunesse des territoires et d'animateurs coordonnateurs du Conseil Parisien de la jeunesse modifiée, fixant les missions et l'effectif des référents jeunesse des territoires ;

Vu la délibération 2015 DRH 31 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création des emplois permanents de responsables des services de sécurité incendie et assistance aux personnes de l'Hôtel de Ville ;

Vu la délibération 2015 DRH 33 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création de l'emploi permanent de technicien-ne habillage ;

Vu la délibération 2015 DRH 34 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création des emplois permanents de restaurateur-trice-s ;

Vu la délibération 2015 DRH 35 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création de l'emploi permanent de responsable du fonds vietnamien de la médiathèque Jean-Pierre Melville ;

Vu la délibération 2015 DRH 36 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création des emplois permanents de coordonnateur-trice-s des contrats de sécurité d'arrondissement (CSA), adjoint partenariat ;

Vu les délibérations D136 – 1°, 2, 3 du 30 janvier 1989 relatives à l'emploi de Délégué à l'enseignement supérieur de la musique et de la danse à Paris ;

Vu la délibération 2008 DRH 79 des 15 et 16 décembre 2008 créant 4 emplois de formateurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2006 DRH 17 des 27 et 28 février 2006 fixant les conditions de recrutement des professeurs des ateliers des beaux-arts de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 1986 D 4332 du 21 avril 1986 modifiée, fixant la rémunération des agents vacataires chargés des cours municipaux d'adultes de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2005 DRH 14 G des 12 et 13 décembre 2005 modifiée, relative à la situation des praticiens des centres de santé du Département de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2020 par lequel Madame la Maire de Paris, lui propose la création, la suppression et la transformation d'emplois dans les services et directions de la Ville de Paris ;

Vu l'avis du Comité technique central en date du 30 novembre 2020 et les observations portées au compte rendu ;

Sur le rapport, présenté par M. Antoine GUILLOU, au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur administratif de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Administrateur de la Ville de Paris	+1	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (1)	+32	1 ^{er} janvier

Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion administrative	+2	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine communication et information	+2	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine développement économique	+1	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine grands événements sportifs ou culturels	+3	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine sanitaire et social	+2	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine sanitaire et social	-1	1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine projets complexes	+1	1 ^{er} janvier
Directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris	+14	1 ^{er} janvier
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes (2)	+22	1 ^{er} janvier
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	-7	1 ^{er} janvier
Agent contractuel chargé de la communication à la Ville de Paris et adjoint à l'agent contractuel chargé de la communication de la Ville de Paris	-1	1 ^{er} janvier
Total des emplois	+71	

(1) Un emploi d'attaché d'administrations parisiennes créé le 01/01/2021 est supprimé le 31/12/2023

(2) Dont BA TAM : +1 secrétaire administratif d'administrations parisiennes

Article 2 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur technique de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (1)	+2	1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (1)	+22	1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine systèmes d'information et du numérique	+6	1 ^{er} janvier
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	+26	1 ^{er} janvier
Chef d'exploitation (3)	+3	1 ^{er} janvier
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	+13	1 ^{er} janvier
Technicien des services opérationnels de la Ville de Paris (3)	+7	1 ^{er} janvier
Adjoint technique des établissements d'enseignement	+27	1 ^{er} janvier
Adjoint technique des établissements d'enseignement	-27	3 juillet
Adjoint technique des établissements d'enseignement	+3	1 ^{er} septembre
Adjoint technique d'administrations parisiennes (2) (3)	-16	1 ^{er} janvier
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Paris	-1	1 ^{er} janvier
Conducteur d'automobile de la Ville de Paris (2)	-3	1 ^{er} janvier
Éboueur	+5	1 ^{er} janvier
Total des emplois	+67	

(1) 2 emplois : 1 ingénieur cadre supérieur et 1 ingénieur et architecte d'administrations parisiennes créés le 01/01/2021 sont supprimés le 31/12/2023.

(2) Dont BA TAM : +2 adjoints techniques d'administrations parisiennes ; -3 conducteurs d'automobile de la Ville de Paris

(3) Dont BA Assainissement : +1 chef d'exploitation ; +1 technicien des services opérationnels ; +1 adjoint technique d'administrations parisiennes

Article 3 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur sportif et de l'animation de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation de la Ville de Paris	+1	1 ^{er} janvier
Animatrice et animateur d'administrations parisiennes	+1	1 ^{er} septembre
Éducateur des activités physiques et sportives de la Ville de Paris	+2	1 ^{er} janvier
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris	-4	1 ^{er} janvier
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris	-40	1 ^{er} septembre
Adjoint d'animation contractuel	+10	1 ^{er} janvier
Total des emplois	-30	

CORPS OU EMPLOI	NB d'heures	Date d'effet 2021
Heures de vacation animateur	-7 040	1 ^{er} janvier

Article 4 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur culturel de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Conservateur des bibliothèques de la Ville de Paris	+1	1 ^{er} octobre
Bibliothécaire d'administrations parisiennes	+1	1 ^{er} octobre
Professeur de la Ville de Paris	-5	1 ^{er} septembre
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	+2	1 ^{er} janvier
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	+1	1 ^{er} octobre
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	+2	1 ^{er} janvier
Formateur contractuel à temps complet et formateur contractuel à temps non complet	-5	1 ^{er} janvier
Total des emplois	-3	

CORPS OU EMPLOI	NB d'heures	Date d'effet 2021
Professeur vacataire des conservatoires	+5 224	1 ^{er} janvier

Article 5 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur médico-social et médicotechnique de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Médecin d'encadrement territorial et responsable de projet dans le domaine de la santé	+1	1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris	-1	1 ^{er} janvier

Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine de prévention	-6	1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine du travail	+2	1 ^{er} janvier
Médecin contractuel à temps non complet	+10	1 ^{er} janvier
Psychologue d'administrations parisiennes	-1	1 ^{er} janvier
Infirmier de catégorie A de la Ville de Paris	+12	1 ^{er} janvier
Puéricultrice d'administrations parisiennes	+14	1 ^{er} janvier
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	+5	1 ^{er} janvier
Mécanicien en prothèse dentaire de la Ville de Paris	-1	1 ^{er} janvier
Agent technique des écoles	+192	1 ^{er} janvier
Agent technique des écoles	-193	3 juillet
Agent technique des écoles	-79	1 ^{er} septembre
Agent technique de la petite enfance	-2	1 ^{er} janvier
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Ville de Paris	+18	1 ^{er} janvier
Agent technique des écoles contractuel	-1	1 ^{er} janvier
Total des emplois	-30	

CORPS OU EMPLOI	NB d'heures	Date d'effet 2021
Heures de vacation de médecin généraliste	-20 000	1 ^{er} janvier

Article 6 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur social de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Éducateur de jeunes enfants d'administrations parisiennes	+2	1 ^{er} janvier
Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	+13	1 ^{er} janvier
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris	+29	1 ^{er} janvier
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris	-30	3 juillet
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris	+4	1 ^{er} septembre
Total des emplois	+18	

Article 7 : Au titre de l'année 2021, les effectifs des personnels du secteur des emplois non cités de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

CORPS OU EMPLOI TOUS GRADES CONFONDUS	NB de postes	Date d'effet 2021
Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Ville de Paris	+10	1 ^{er} janvier
Contrôleur de la Ville de Paris	-2	1 ^{er} janvier
Agent d'accueil et de surveillance de la Ville de Paris	-4	1 ^{er} janvier
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	+2	1 ^{er} janvier
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	-1	1 ^{er} septembre
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	+100	1 ^{er} janvier
Agent de surveillance de Paris	-12	1 ^{er} janvier
Total des emplois	+93	

	NB de	NB d'heures
--	-------	-------------

	postes	
Solde global des emplois du BP 2021	+186	-21 816

Article 8 : Les mesures prises par les articles 1 à 7 de la présente délibération représentent une dépense de 9 628 944€ pour la Ville de Paris au titre de l'année 2021, qui sera imputée sur les crédits inscrits aux fonctions, chapitres et rubriques intéressés pour l'exercice 2021.

Article 9 : Compte tenu des emplois transférés de la Préfecture de la Seine lors de la création de la Ville de Paris, des délibérations successives créant des emplois à la Ville de Paris et de la délibération du BP emplois 2021 (articles 1 à 8), l'effectif réglementaire par corps ou emploi, tous grades confondus, reste ou est fixé comme suit. Les volumes d'heures de vacances précédemment votés continuent de s'appliquer à hauteur des crédits budgétaires alloués.

BUDGET GENERAL DE LA VILLE DE PARIS (Effectif réglementaire du BP 2021)				
<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Secrétaire Général de la Ville de Paris	1			1 ^{er} janvier
Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Paris	4			1 ^{er} janvier
Directeur général, directeur de la Ville de Paris	43			1 ^{er} janvier
Expert de haut niveau de la Ville de Paris	10			1 ^{er} janvier
Directeur de projet de la Ville de Paris	4			1 ^{er} janvier
Sous-Directeur d'administrations parisiennes	48			1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris	90			1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34)	24			1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pour les besoins du service		12		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine de la gestion financière		2		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine du contrôle de gestion		1		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine de la politique de la Ville		1		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine de la communication et de l'information		1		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine Ressources Humaines		1		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) chargé d'expertise et de pilotage dans le domaine de l'audit		1		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) conduite de projets stratégiques ou complexes dans le domaine de la communication et de l'information		1		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) conduite de projets stratégiques ou complexes dans le domaine du développement économique		1		1 ^{er} janvier

Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine des grands projets sportifs ou culturels		2		1 ^{er} janvier
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes en gestion immobilière		1		1 ^{er} janvier
Inspecteur général de la Ville de Paris	13			1 ^{er} janvier
Inspecteur de la Ville de Paris	8			1 ^{er} janvier
Directeur général des services de mairie d'arrondissement de Paris	20			1 ^{er} janvier
Directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris	44			1 ^{er} janvier
Chef de service administratif d'administrations parisiennes	90			1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes	1 069			1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34)	524			1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine achats		17		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine activité juridique		13		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine communication et information		86		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine contrôle de gestion		3		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine culture		5		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine développement durable		3		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine développement économique		8		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion administrative		195		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion financière		42		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine grands événements sportifs ou culturels		3		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		5		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine insertion professionnelle		2		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine juridique		7		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine lutte contre les discriminations		3		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine médiation		1		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine partenariat associatif		4		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine politique de la Ville		14		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine projets complexes		88		1 ^{er} janvier
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine relations usagers		2		1 ^{er} janvier

Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine sanitaire et social		23		1 ^{er} janvier
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	2 072			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	3 850			1 ^{er} janvier
Agent contractuel chargé de la communication à la Ville de Paris et adjoint à l'agent contractuel chargé de la communication de la Ville de Paris	1			1 ^{er} janvier
Agent informatique cadre moyen	10			1 ^{er} janvier
Animateur coordonnateur du Conseil parisien de la jeunesse	2			1 ^{er} janvier
Chargé de mission agent d'exécution	5			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif contractuel à temps non complet (50%)	30			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif non titulaire			869	1 ^{er} janvier
Chargé de mission cadre supérieur			21	1 ^{er} janvier
Chargé de mission cadre moyen	47			1 ^{er} janvier
Délégué(e) au cinéma de la Ville de Paris	1			1 ^{er} janvier
Délégué à l'enseignement supérieur de la musique et de la danse à Paris	1			1 ^{er} janvier
Référent jeunesse des territoires	13			1 ^{er} janvier
Collaborateur de cabinet	141			1 ^{er} janvier
Collaborateur et collaboratrice de maire d'arrondissement	280			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Architecte voyer d'administrations parisiennes	81			1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	154			1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34)	18			1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine du développement durable		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine du patrimoine		2		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention et gestion des risques		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) besoins du service		4		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de grands projets sportifs ou culturels		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine de l'urbanisme		2		1 ^{er} janvier

Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine des systèmes et technologies de l'information		2		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine des systèmes et technologies de l'information		2		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes ou d'expertise ou de haut encadrement dans le domaine de l'exploitation des réseaux		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine systèmes et technologies de l'information en matière de projets d'intégration numérique		2		1 ^{er} janvier
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes stagiaire	5			1 ^{er} janvier
Ingénieur chef d'arrondissement	73			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	578,5			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)	284			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine achats		7		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine architecture		14		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine environnement		2		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine génie urbain		3		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion administrative		12		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion financière		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		80		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine paysage		2		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention des risques professionnels		9		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine projets complexes		13		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine santé publique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine sûreté sécurité		4		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine systèmes d'information et du numérique		52		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine technique		79		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine urbanisme		5		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes stagiaire	5			1 ^{er} janvier
Élève Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	53			1 ^{er} janvier
Chef d'exploitation de la Ville de Paris	357			1 ^{er} janvier
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	1 143,5			1 ^{er}

				janvier
Agent Technique Contractuel catégorie IV A	3			1 ^{er} janvier
Agent Technique Contractuel catégorie IV B	8			1 ^{er} janvier
Agent Technique Contractuel catégorie IV C	3			1 ^{er} janvier
Agent Technique Contractuel catégorie V	1			1 ^{er} janvier
Technicien(ne) habillement	1			1 ^{er} janvier
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	942			1 ^{er} janvier
Technicien des services opérationnels de la Ville de Paris	755			1 ^{er} janvier
<i>Adjoint technique des établissements d'enseignement</i>	812			1 ^{er} janvier
<i>Adjoint technique des établissements d'enseignement</i>	785			3 juillet
Adjoint technique des établissements d'enseignement	788			1 ^{er} septembr e
Adjoint technique d'administrations parisiennes	5 597			1 ^{er} janvier
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Paris	182			1 ^{er} janvier
Éboueur	5 184			1 ^{er} janvier
Égoutier et autres personnels des réseaux souterrains	1			1 ^{er} janvier
Fossoyeur	68			1 ^{er} janvier
Assistant d'encadrement des métiers de l'automobile de la Ville de Paris	70			1 ^{er} janvier
Assistant d'exploitation conducteur de la Ville de Paris	204			1 ^{er} janvier
Conducteur d'automobile de la Ville de Paris	497			1 ^{er} janvier
Adjoint technique contractuel	67			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur sportif et de l'animation :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation de la Ville de Paris	81			1 ^{er} janvier
<i>Animatrice et animateur d'administrations parisiennes</i>	719			1 ^{er} janvier
Animatrice et animateur d'administrations parisiennes	720			1 ^{er} septembr e
Éducateur des activités physiques et sportives de la Ville de Paris	389			1 ^{er} janvier
<i>Adjoint d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris</i>	2 104			1 ^{er} janvier

Adjoint d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris	2064			1 ^{er} septembr e
Adjoint d'animation contractuel	750			1 ^{er} janvier
Éducateur des activités physiques et sportives contractuel à temps non complet	28			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur culturel :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
<i>Bibliothécaire d'administrations parisiennes</i>	82			1 ^{er} janvier
Bibliothécaire d'administrations parisiennes	83			1 ^{er} octobre
Élève bibliothécaire	6			1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes	16			1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34)	11			1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine conservation documentation		3		1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine recherche documentation		2		1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine classement documentation		3		1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine archivage		1		1 ^{er} janvier
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine exploitation documentation		2		1 ^{er} janvier
Conservateur général des bibliothèques de la Ville de Paris	10			1 ^{er} janvier
Conservateur des bibliothèques de la Ville de Paris	65			1 ^{er} janvier
Conservateur des bibliothèques de la Ville de Paris	66			1 ^{er} octobre
Conservateur du patrimoine de la Ville de Paris	12			1 ^{er} janvier
Élève conservateur du patrimoine	4			1 ^{er} janvier
Directeur des conservatoires de Paris	21			1 ^{er} janvier
Professeur des conservatoires de Paris	444			1 ^{er} janvier
<i>Professeur de la Ville de Paris</i>	<i>741,5</i>			<i>1^{er} janvier</i>
Professeur de la Ville de Paris	736,5			1 ^{er} septembr e
Assistant spécialisé d'enseignement artistique de la Ville de Paris	200			1 ^{er} janvier
<i>Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes</i>	<i>717</i>			<i>1^{er} janvier</i>
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations	718			1 ^{er}

parisiennes				octobre
Adjoint administratif des bibliothèques de la Ville de Paris	13			1 ^{er} janvier
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	357			1 ^{er} janvier
Accompagnateur musical contractuel à temps non complet des conservatoires de Paris	2			1 ^{er} janvier
Agent contractuel des bibliothèques à temps non complet	48			1 ^{er} janvier
Assistant contractuel à temps non complet spécialisé d'enseignement artistique des conservatoires de Paris	117			1 ^{er} janvier
Formateur contractuel à temps complet et formateur contractuel à temps non complet	26			1 ^{er} janvier
Professeur contractuel à temps non complet des conservatoires	117			1 ^{er} janvier
Professeur contractuel des ateliers des beaux-arts de la Ville de Paris	69			1 ^{er} janvier
Coordinateur des Cours Municipaux d'Adultes	10			1 ^{er} janvier
Professeur contractuel à temps non complet des cours municipaux d'adultes	54			1 ^{er} janvier
Responsable du fonds vietnamien de la médiathèque J.P. Melville	1			1 ^{er} janvier
Restaurateur (restauratrice)	4			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur social et médico-social :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	93			1 ^{er} janvier
Médecin d'encadrement territorial et responsable de projet dans le domaine de la santé	27			1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris	65			1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris (article 34)	103			1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine de prévention		35		1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine de soins		39		1 ^{er} janvier
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine du travail		29		1 ^{er} janvier
Médecin contractuel à temps non complet	70,5			1 ^{er} janvier
Psychologue d'administrations parisiennes	96,5			1 ^{er} janvier
Psychologue d'administrations parisiennes (article 34)	21			1 ^{er} janvier
Psychologue d'administrations parisiennes (article 34) Domaine clinicien		14		1 ^{er} janvier
Psychologue d'administrations parisiennes (article 34) domaine clinicien du travail spécialité accompagnement individuel ou collectif d'agents		7		1 ^{er} janvier
Psychologue contractuel à temps non complet	12			1 ^{er} janvier

Infirmier de catégorie A de la Ville de Paris	196,5			1 ^{er} janvier
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité rééducateur	1			1 ^{er} janvier
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité infirmier	12			1 ^{er} janvier
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité manipulateur d'électroradiologie médicale	2			1 ^{er} janvier
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité puériculture	201,5			1 ^{er} janvier
Sage-femme de la Ville de Paris	34			1 ^{er} janvier
Puéricultrice d'administrations parisiennes	343,5			1 ^{er} janvier
Élève puéricultrice cadre de santé	5			1 ^{er} janvier
Élève puéricultrice	28			1 ^{er} janvier
Élève cadre de santé (infirmier et manipulateur d'électroradiologie médicale)	2			1 ^{er} janvier
Éducateur de jeunes enfants d'administrations parisiennes	968			1 ^{er} janvier
Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	636,5			1 ^{er} janvier
Élève assistant socio-éducatif	27			1 ^{er} janvier
Élève infirmière	30			1 ^{er} janvier
Élève éducateur de jeunes enfants	44			1 ^{er} janvier
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris	56,5			1 ^{er} janvier
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris (article 34)	5			1 ^{er} janvier
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris (article 34) Domaine orthophonie		1		1 ^{er} janvier
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris (article 34) Domaine psychomotricien		4		1 ^{er} janvier
Personnel paramédical et médicotechnique contractuel à temps non complet	4			1 ^{er} janvier
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes spécialité soins	29			1 ^{er} janvier
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	350			1 ^{er} janvier
Mécanicien en prothèse dentaire de la Ville de Paris	1			1 ^{er} janvier
<i>Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris</i>	<i>2004</i>			<i>1^{er} janvier</i>
<i>Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris</i>	<i>1974</i>			<i>3 juillet</i>
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris	1978			1 ^{er} septembre
<i>Agent technique des écoles</i>	<i>2470</i>			<i>1^{er} janvier</i>
<i>Agent technique des écoles</i>	<i>2277</i>			<i>3 juillet</i>
Agent technique des écoles	2198			1 ^{er} septembre

Agent technique de la petite enfance	1 602,5			1 ^{er} janvier
Référent prévention et communication des établissements de la petite enfance	40			1 ^{er} janvier
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Ville de Paris	4 723			1 ^{er} janvier
Élève Auxiliaire de puériculture et de soins de la Ville de Paris	86			1 ^{er} janvier
Agent technique des écoles contractuel	3			1 ^{er} janvier
Agent technique de la petite enfance contractuel	1			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur des emplois non cités :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Chef de tranquillité publique et de sécurité	21			1 ^{er} janvier
Contrôleur de la Ville de Paris	67			1 ^{er} janvier
Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Ville de Paris	206			1 ^{er} janvier
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	1 193			1 ^{er} janvier
Agent de surveillance de Paris	1 076			1 ^{er} janvier
Préposé de la Ville de Paris	169			1 ^{er} janvier
Agent d'accueil et de surveillance de la Ville de Paris	950			1 ^{er} janvier
<i>Agent de logistique générale d'administrations parisiennes</i>	635			<i>1^{er} janvier</i>
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	634			1 ^{er} septembr e
Agent de nettoyage contractuel	4			1 ^{er} janvier
Coordonnateur (coordinatrice) des contrats de sécurité d'arrondissement (CSA), adjoint(e)-partenariat	10			1 ^{er} janvier
Responsable des services de sécurité incendie et assistance aux personnes de l'Hôtel de Ville	14			1 ^{er} janvier
TOTAL	51 185,5		890	31 décembre
BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX				
<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domai ne</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Attaché d'administrations parisiennes	1			1 ^{er} janvier
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	6			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	22			1 ^{er} janvier
Agent informatique cadre moyen	1			1 ^{er} janvier

<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domai ne</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	3			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	7			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)	2			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention des risques professionnels		1		1 ^{er} janvier
Chef d'exploitation	5			1 ^{er} janvier
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	2			1 ^{er} janvier
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	32			1 ^{er} janvier
Adjoint technique d'administrations parisiennes	62			1 ^{er} janvier
Assistant d'encadrement des métiers de l'automobile de la Ville de Paris	44			1 ^{er} janvier
Conducteur d'automobile de la Ville de Paris – Assistant d'exploitation conducteur de la Ville de Paris	213			1 ^{er} janvier
TOTAL	400			31 décembre
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT				
<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par doma ine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Attaché d'administrations parisiennes	3			1 ^{er} janvier
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	19			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	25			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par doma ine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	9			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	24			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)	4			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention des risques professionnels		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine technique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine environnement		1		1 ^{er} janvier
Chef d'exploitation	20			1 ^{er} janvier
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	45			1 ^{er} janvier
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	56			1 ^{er} janvier

Technicien des services opérationnels de la Ville de Paris	75			1 ^{er} janvier
Adjoint technique d'administrations parisiennes	41			1 ^{er} janvier
Égoutier et autres personnels des réseaux souterrains	190			1 ^{er} janvier
Adjoint technique d'administrations parisiennes (6 mois)	5			1 ^{er} janvier
TOTAL	516			31 décembre
BUDGET ANNEXE DE L'EAU				
<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par doma ine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Attaché d'administrations parisiennes	1			1 ^{er} janvier
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	3			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	1			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>		<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	2			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	3			1 ^{er} janvier
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	2			1 ^{er} janvier
TOTAL	12			31 décembre

La Maire de Paris



Anne HIDALGO